

Lien cyclable - 4e Avenue Est

Quartier Lairet, La Cité-Limoilou Quartier 4-6, Charlesbourg

Activité de participation publique

Consultation écrite

Date

Du 5 avril 2023 au 23 avril 2023

Lieu

Questionnaire en ligne

Activité réalisée à la demande du :

Service de la Planification de l'aménagement et de l'environnement

Projet

Description du projet

Le projet concerne la mise à niveau du lien cyclable situé sur la 4° Avenue Est entre la 22° Rue et la 52° Rue Est. La Ville souhaite tester des aménagements et échanger avec les citoyens concernant les impacts possibles sur le stationnement et la circulation automobile dans le secteur. Ce projet s'inscrit dans la volonté de la Ville d'accélérer le déploiement de son réseau cyclable et de mettre en place des projets qui pourront évoluer dans le temps.

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

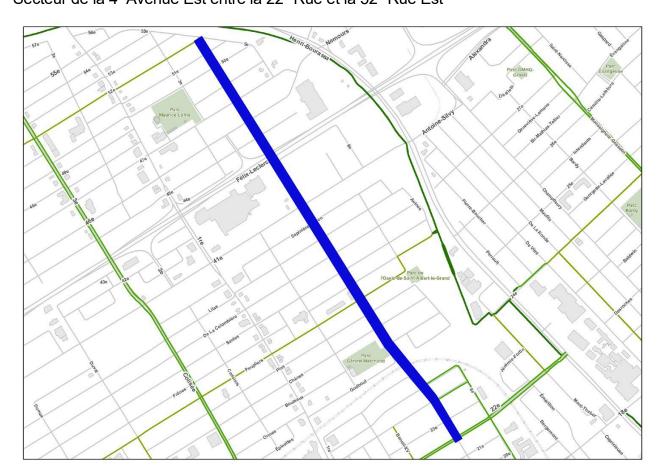
https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=517





Secteurs concernés

Arrondissement de La Cité Limoilou, quartier Lairet
Arrondissement de Charlesbourg, quartier 4-6
Secteur de la 4e Avenue Est entre la 22e Rue et la 52e Rue Est



Participation

Conseillers municipaux

- M. Pierre-Luc Lachance, vice-président du comité exécutif et responsable de la mobilité active
- M. Claude Lavoie, membre du comité exécutif et conseiller municipal du district de Saint-Rodrigue
- M. Claude Villeneuve, conseiller municipal du district de Maizerets-Lairet





Personnes-ressources

M^{me} Karine Chalifoux, architecte-paysagiste, Division développement durable, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement

M. Jérôme Nadeau, chef d'équipe, ingénieur, Service du Transport et mobilité intelligente

Coordination de la consultation

M^{me} Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Participation sur la page Web du projet

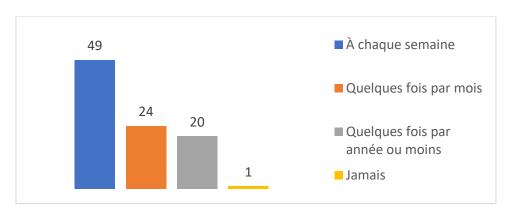
94 visiteurs ont apporté des commentaires.



Image du projet, crédit photo Ville de Québec

RÉPONSES

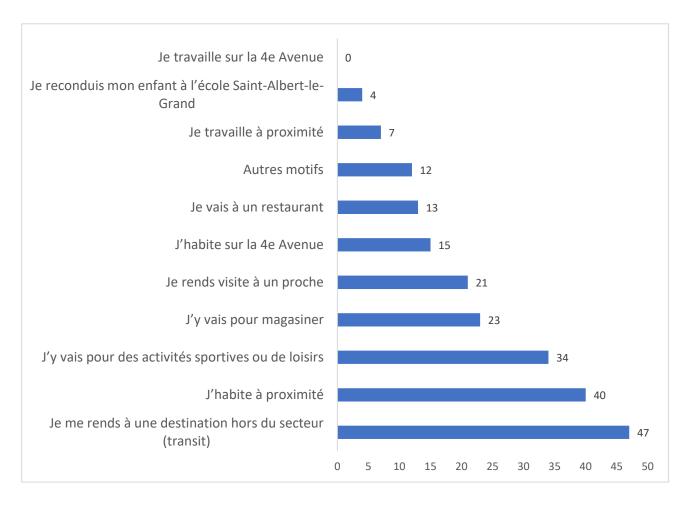
Question 1. À quelle fréquence, en moyenne, circulez-vous sur la 4° Avenue Est entre la 22° Rue et la 52° Rue Est?







Question 2. Pour quelle(s) raison(s) circulez-vous sur la 4^e Avenue, entre la 22^e Rue et la 52^e Rue Est? (Cochez toutes les utilisations qui s'appliquent)

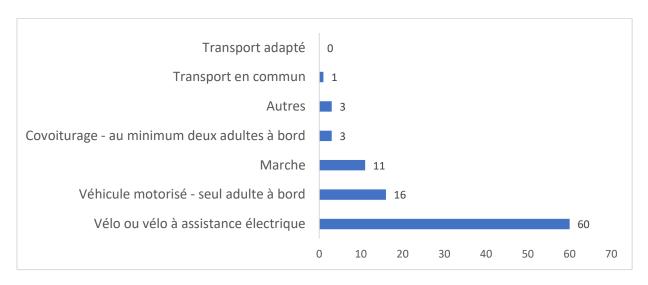


- Je reconduis mes enfants à la garderie (4)
- Pour rejoindre la piste cyclable des cheminots (4)
- Pour aller rejoindre l'autoroute pour me rendre ailleurs dans la région
- Balade à vélo
- J'utilise plutôt l'Avenue du Colisée pour son corridor et la proximité
- Lien facile Saint-Roch 76^e Rue
- Pour aller parc Marchand
- Pour aller dans le Vieux Limoilou





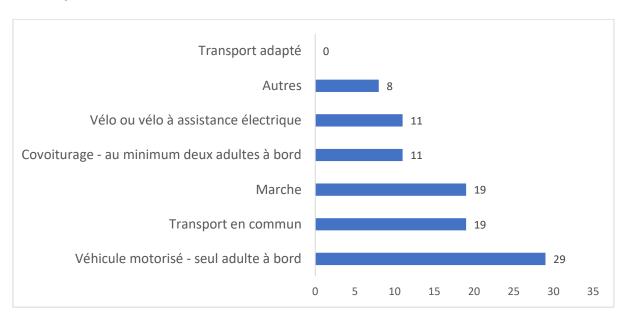
Question 3. De mai à octobre, quel est votre mode de transport habituel pour vos déplacements sur la 4^e Avenue?



Si autre, veuillez préciser (facultatif)

- Gyroroue
- Je n'y vais pas souvent
- Déplacements mixtes (vélo, marche, auto)

Question 4. De novembre à avril, quel est votre mode de transport habituel pour vos déplacements sur la 4° Avenue?

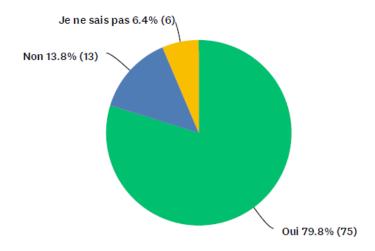




Si autre, veuillez préciser (facultatif)

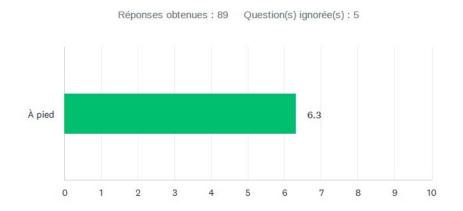
- Communauto (2)
- Je n'utilise pas la 4^e Avenue l'hiver (2)
- Autopartage
- Aucun
- Jogging

Question 5. Est-ce que vous utiliseriez davantage la 4^e Avenue à pied ou à vélo si des aménagements plus sécuritaires et plus confortables y étaient aménagés ?



Les répondant des deux questions suivantes mentionnent que leur sentiment de sécurité à pied (6.3 étant la moyenne pondérée) est un plus sécuritaire que lorsqu'ils circulent à vélo (4.6 étant la moyenne pondérée).

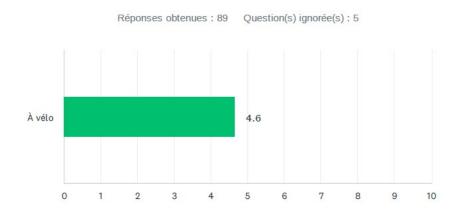
Question 6. Comment qualifiez-vous votre sentiment de sécurité à pied sur la 4° Avenue ? (1 signifiant PAS DU TOUT SÉCURITAIRE et 10 signifiant TOUT À FAIT SÉCURITAIRE)



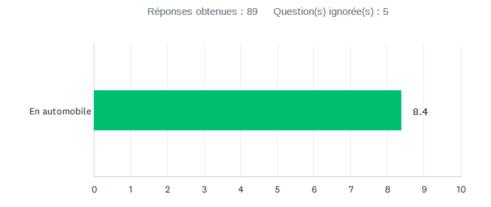




Question 7. Comment qualifiez-vous votre sentiment de sécurité à vélo sur la 4eAvenue ? (1 signifiant PAS DU TOUT SÉCURITAIRE et 10 signifiant TOUT À FAIT SÉCURITAIRE)



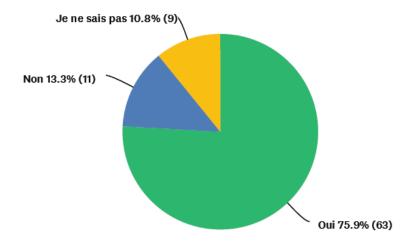
Question 8. Comment qualifiez-vous votre sentiment de sécurité en automobile sur la 4e Avenue ? (1 signifiant PAS DU TOUT SÉCURITAIRE et 10 signifiant TOUT À FAIT SÉCURITAIRE)



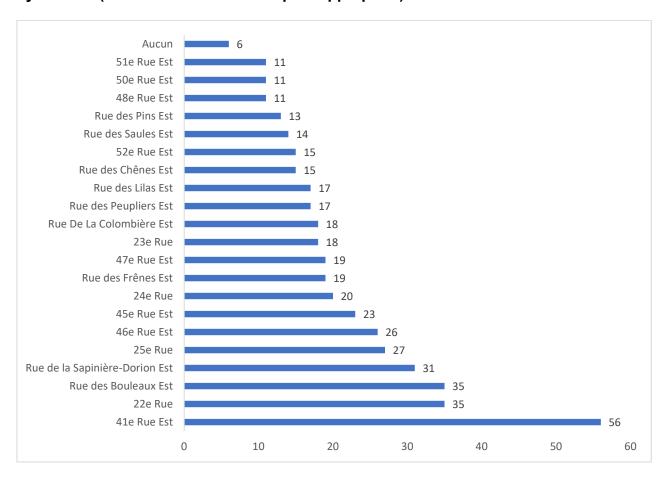




Question 9. Selon votre perception, il y a-t-il un enjeu de vitesse automobile sur la 4^e Avenue ?

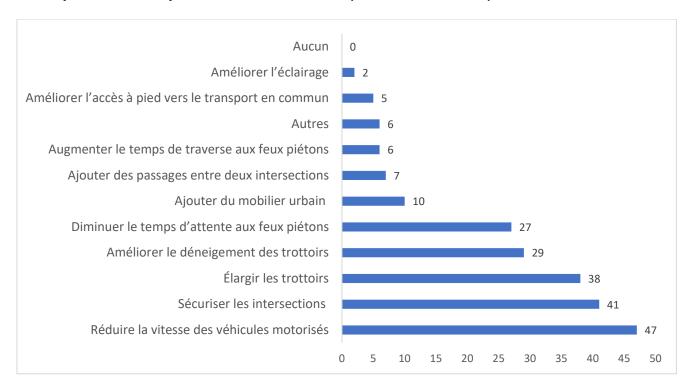


Question 10. Parmi les intersections de la 4° Avenue que vous fréquentez, lesquelles présentent selon vous des enjeux de sécurité pour les piétons ou les cyclistes? (Cochez tous les choix qui s'appliquent)





Question 11. Parmi les interventions suivantes, lesquelles sont prioritaires pour les déplacements à pied sur la 4^e Avenue ? (Maximum 3 choix)



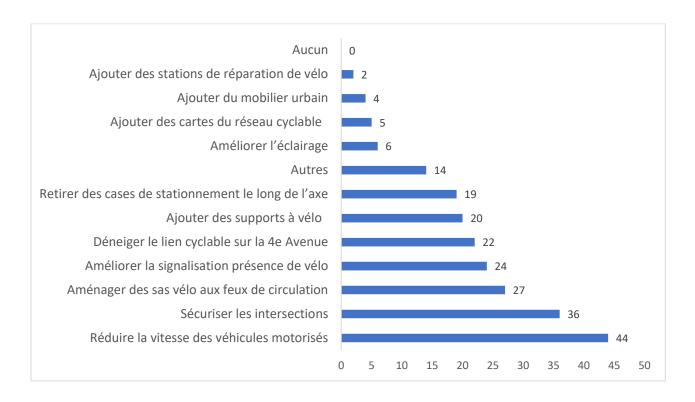
- Refaire les trottoirs
- Améliorer les panneaux pour les enfants qui se rendent et reviennent de l'école. J'habite en biais de l'école. L'école n'a pas de stationnement. Aux heures de pointe, beaucoup de voitures de parents qui viennent chercher leurs enfants à l'école, professeurs, trafic autres automobilistes dans le secteur et énormément d'enfants pas toujours accompagnés d'un adulte marchent et traversent ici et là les rues avoisinantes de l'école. Ça arrive de partout! J'ai souvent peur qu'un jour j'en frappe un
- Les rues transversales à la 2^e et la 4^e Avenue n'ont pas toute des panneaux d'arrêt donc les automobilistes ont le temps de prendre de la vitesse et j'ai à plusieurs reprises surpris des personnes manquer tout simplement leur stop.
- Il est primordial de nous aider, nous les conducteurs, à protéger les nombreux enfants du quartier. Sans stationnement pour l'école et je mentionne également que beaucoup de propriétés ne possèdent pas de stationnement, bref de très nombreuses voitures se stationnent de chaque côté de la rue tout autour de l'école ainsi que le manque de panneaux d'avertissement affectent grandement la capacité de voir les enfants qui surgissent de bords et tous côtés dans nos rétroviseurs





- Gonflement sur la chaussée aux intersections ainsi que plus de panneaux mis en évidence améliorerait la sécurité
- Se débarrasser du 447, rond-point, terre-plein central avec végétation
- Arrêter de retirer des passages piétonniers (exemple celui de la rue des Frênes)
- Coin de Sapinière-Dorion et 4e Avenue : ajouter feux de piétons
- Sécuriser les traverses de piétons qui sont de véritables dangers publics à Québec puisqu'elles induisent un faux sentiment de sécurité

Question 12. Parmi les interventions suivantes, lesquelles sont prioritaires pour les déplacements à vélo sur la 4° Avenue ? (Maximum 3 choix)



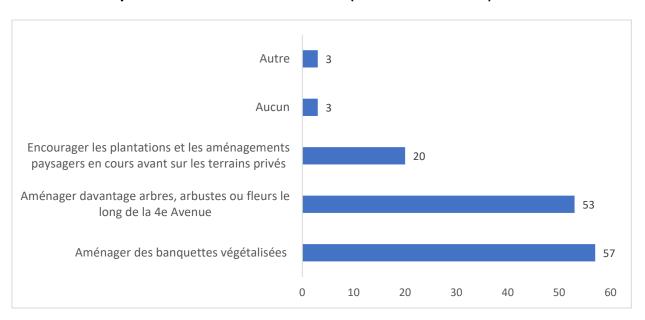
- Faire un terre-plein permanent entre la piste cyclable séparée de l'espace automobile (7)
- Améliorer l'éclairage et la largeur des corridors sous les viaducs (chemin de fer et La Capitale) (2)
- Banquettes végétalisées
- Les cases de stationnement sont vraiment un enjeu majeur pour la vitesse. Ils donnent l'impression d'une piste d'atterrissage et les automobilistes s'en inspirent pour rouler à tombeau ouvert (pas que les jeunes).





- Certains arrêts ne sont pas assez évidents, car trop loin de la voie de circulation (47e/4e)
- Prévoir zone emportiérage
- Améliorer la qualité du pavage, entre autres sous le viaduc du CN
- Surtout ne pas faire comme sur la photo, aménagement super dangereux pour les cyclistes, car les conducteurs de véhicules sont sur leurs cellulaires et distraits et pour ma part, lorsque je suis à vélo, je prends le trottoir lorsque j'arrive à une intersection comme celle-ci. Le vélo se retrouve à travers les autos et c'est très stressant et dangereux

Question 13. Parmi les interventions suivantes, lesquelles sont prioritaires pour bonifier les espaces verts de la 4^e Avenue ? (Maximum 2 choix)

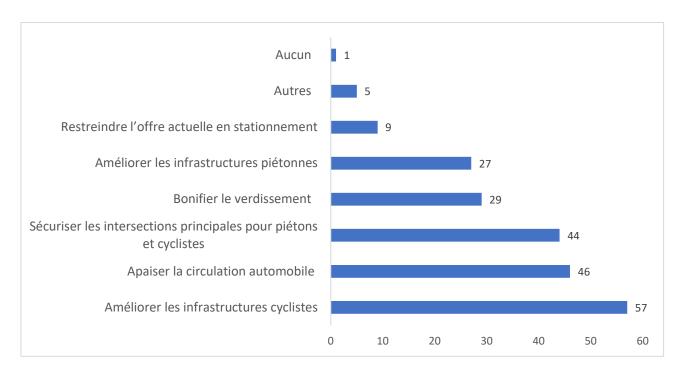


- Banquettes végétalisées, mais pour séparer les piétons sur le trottoir des cyclistes et véhicules sur la chaussée ; idéalement cyclistes sur la chaussée, mais avec une piste cyclable, séparée des véhicules via par exemple des bacs avec des arbres et des arbustes
- Bande cyclable protégée et séparée des véhicules, dans le même sens que la circulation
- Le fait d'aménager comme la photo est inintéressant pour les résidants, car, en voiture, il se retrouve à couper et arrêter sur la piste cyclable avant de s'engager sur la voie. Pas évident et restera-t-il de l'espace pour deux voix pour les véhicules, il le faut absolument





Question 14. Si la Ville réaménage la 4° Avenue de façon permanente, quelles devraient être les priorités de réaménagement ? (Maximum 3 choix)



- Je peinturerais d'une autre couleur la voie cyclable
- Restreindre les stationnements. Personne n'utilise ces cases sur la 4e. Ce n'est qu'une artère de transit
- meilleur entretien nettoyage et pavage
- Que les cyclistes paient leur part des frais pour entretenir les routes
- Apaiser la circulation automobile, mais de grâce sans ajouter encore ces horribles saillies de trottoirs qui sont une plaie pour les cyclistes et les mettent davantage en danger vis-à-vis des automobiles et camions. Il existe d'autres manières d'apaiser la circulation automobile utilisées dans d'autres villes canadiennes et du monde, et la Ville de Québec manquent clairement d'imagination et d'inspiration (en plus de mettre en danger les cyclistes)





Question 15. Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions pour améliorer les déplacements à pied ou à vélo sur la 4° Avenue ?

À cette question, 45 personnes ont accepté de répondre. Une forte majorité des répondants indiquent que la priorité doit être accordée à la réduction de la largeur des voies automobiles afin de pouvoir élargir les trottoirs et les bandes cyclables, ainsi que de mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation.

Parmi les autres commentaires reçus pour améliorer les déplacements sur la 4e Avenue, les points suivants ont été soulevés :

- Réduire la vitesse des automobiles à 40 km/h
- Verdir davantage la 4^e Avenue
- Ajouter des aires de repos pour les piétons et cyclistes
- Avoir un meilleur marquage des voies sur la 4° Avenue
- Augmenter le temps des feux pour les piétons
- Ajouter une traverse piétonne entre les deux arrêts d'autobus entre la 41^e Rue et le viaduc
- Maintenir les deux voies, dont une voie réservée pour les services d'urgence
- Mieux entretenir les trottoirs et les pistes cyclables durant l'hiver
- Prolonger la piste cyclable
- Entretenir les voies cyclables pour qu'elles soient utilisables durant les 4 saisons
- Ajouter plus de stations À Vélo dans ce secteur

Les répondants ont également évoqué plusieurs propositions à mettre en place concernant les rues transversales à la 4^e Avenue :

- Rendre la 24^e Rue à sens unique pour conserver le stationnement des deux côtés
- Ajouter un panneau d'arrêt au coin de la rue des Bouleaux Est et à l'intersection de la 25^e Rue avec un passage piéton surélevé
- Les règles de circulation à l'intersection de la 18^e Rue (direction nord) et de la 4^e Avenue devraient être signalées
- Mettre un radar photo près de l'école Saint-Albert-Le-Grand (Peupliers/Frênes)
- Renforcer la signalisation pour les piétons près des parcs
- L'intersection de la 41e Rue est très dangereuse à vélo

Enfin, des préoccupations reliées à la piste cyclable sous les viaducs ont d'ailleurs été exprimées à plusieurs reprises en raison de la chaussée qui est mal entretenue et du fait qu'elle ne soit pas sécurisée :

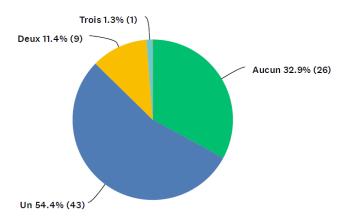
- Améliorer l'état et la qualité de la chaussée sous les deux viaducs sur la 4^e
 Avenue
- Sécuriser les passages sous les viaducs pour les vélos



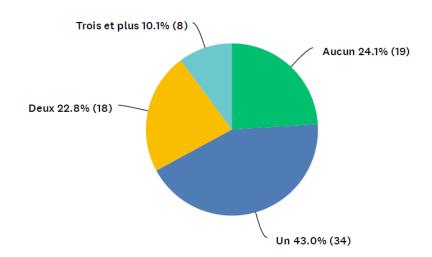


- Nécessité d'entretenir la chaussée en tout temps
- Ne pas passer sous le viaduc à vélo
- Le tunnel sous l'autoroute est souvent glacé pour les vélos durant l'hiver et il y a des débris dans la voie cyclable
- Il y a souvent des déchets ou du sable dans la voie cyclable en dessous de la traverse de train
- Avec les grilles de captation de l'eau de pluie, il faut emprunter la voie automobile afin d'éviter d'abîmer les vélos

Question 16. Combien de véhicule à moteur (automobile, camion léger, motocyclette, etc.) votre ménage possède-t-il ?



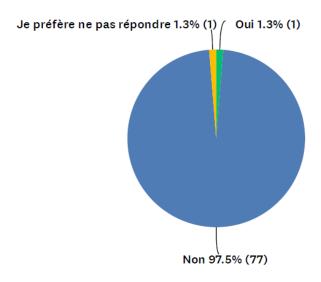
Question 17. À combien de cases de stationnement hors rue votre ménage a-t-il accès ?



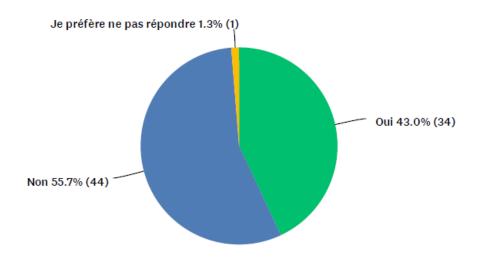




Question 18. Utilisez-vous des aides à la mobilité, non-motorisées ou motorisées (AMM) (triporteur, quadriporteur, fauteuil roulant motorisé)?

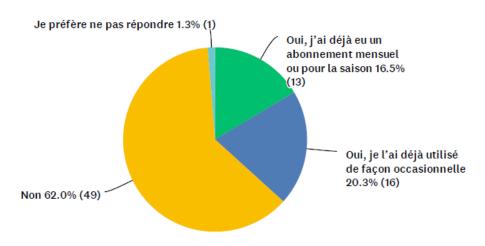


Question 19. Est-ce que vous ou un membre de votre famille est abonné à un service d'autopartage (Communauto) ?

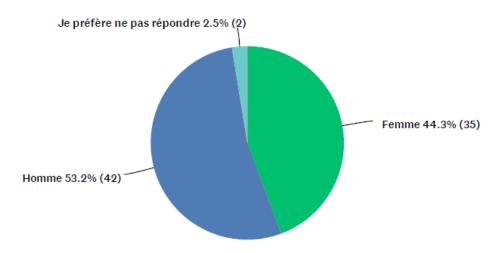




Question 20. Avez-vous déjà utilisé les services À Vélo?

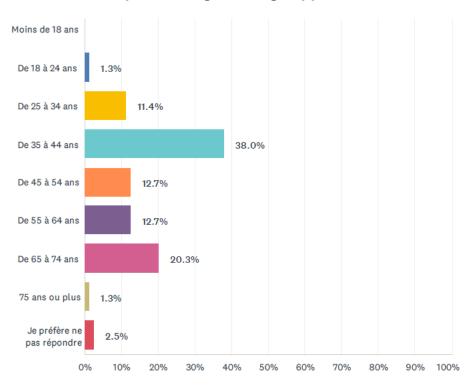


Question 21. À quel genre vous identifiez-vous ?

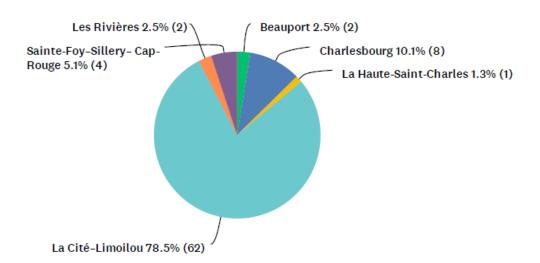




Question 22. A quelle catégorie d'âge appartenez-vous ?

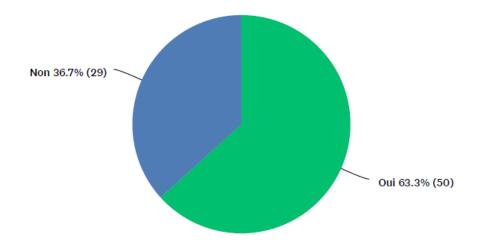


Question 23. Dans quel arrondissement de la ville de Québec résidez-vous présentement ?





Question 24. Souhaitez-vous être informé par courriel des prochaines étapes concernant le projet?



Réalisation du rapport

Date

Juillet 2023

Rédigé par

M^{me} Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec

M^{me} Sayana Khuon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec

